

Centre Italien d'Assistance Opérationnelle pour le Visas et les Légalisations

Visa pour Regroupement Familial avec Enfants Majeurs à Charge

Documents nécessaires :

1. **Formulaire de demande de visa** dûment rempli ;
2. **Photo d'identité** récente ;
3. **Passeport** en cours de validité ayant une échéance supérieure d'au moins 3 mois à celle du visa demandé ;
4. **Nulla osta** délivré par le Guichet Unique pour l'Immigration italien compétent (SUI) ;
5. **Acte de naissance** légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc et traduit en italien par un traducteur reconnu par le Consulat Général d'Italie ;
6. **Certificat d'indigence du fils majeur demandant le visa** légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc et traduit en italien par un traducteur reconnu par le Consulat Général d'Italie ;
7. **Certificat médical** délivré par un médecin agréé par le Consulat Général ou l'Ambassade, attestant que le demandeur est dans l'impossibilité de pourvoir de manière permanente aux propres indispensables exigences de vie en raison de son état de santé impliquant une invalidité totale ;
8. **Livret de Famille** original (en vision) ainsi qu'une photocopie.

N.B.

Pour faciliter la gestion du dossier vous êtes cordialement invités à présenter toute la documentation ci-dessus comme suit :

- **copie + original en vision ;**
- **dans l'ordre de la liste.**

Avertissement:

Le Consulat Général d'Italie se réserve le droit de demander ultérieurement de la documentation pour l'évaluation du dossier, dont l'examen de l'ADN.

Catégorie	Montant
Frais de Visa	863
Charges de service	264
Total	1127